https://le-neubourg.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article267

ACADÉMIE DE NORMANDIE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Eure

Circonscription Le Neubourg

Le Livret Scolaire Unique (LSU)

- PARCOURS DE L'ELEVE - Le LSU -

éduSCOL
Livret scolaire unique du CP à la 3ème

Date de mise en ligne : lundi 2 mai 2022

Copyright © Circonscription du Neubourg - Tous droits réservés

Le LSU est un un livret scolaire est établi pour chaque élève en âge d'obligation scolaire. Il comporte, pour chaque cycle, les bilans périodiques des acquis scolaires de l'élève, les bilans de fin de cycle, les attestations obligatoires. Cet **outil national de suivi** remplace le livret personnel de compétences à compter de la rentrée scolaire 2016.

Le LSU est composé des modules suivants :

- Restitution et édition des bilans périodiques et des bilans de cycle de l'élève ;
- Attestations officielles (ASSR, Natation, …) ;
- Validation du socle.
- Les projets mis en œuvre dans le cadre du parcours citoyen, du parcours d'éducation artistique et culturelle, du parcours éducatif de santé ;
- Le cas échéant, les modalités spécifiques d'accompagnement (PAP, PAI, PPRE, PPS, ULIS, UPE2A, RASED, ULIS, PAI) ;

L'application LSU est obligatoire dans la mesure où l'élève doit disposer d'un livret :

- A la fin de chaque période pédagogique pour les écoles n'utilisant pas de logiciel « éditeur » afin de fournir aux parents un bilan au format LSU ;
- En quittant l'établissement (école ou collège) ;
- En quittant l'académie ;
- A la fin de chaque cycle scolaire
  – Cycle 2 vers le cycle 3 ; du CE2 vers le CM1 ;
  – Cycle 3 vers le cycle 4 ; de la 6ème vers la 5ème ;
  – Cycle 4 (Fin de la 3ème, ou fin de la scolarité obligatoire)

Toute la documentation sur le portail métier

Voir en ligne : Eduscol

Copyright © Circonscription du Neubourg